

DECISION

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS**

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.06.377 du 20 Di El Keada 1431 (29 Octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des Administrateurs, notamment articles 09 et 14;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 1170.11 du 23 Joumada I 1432 (27 Avril 2011), fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Administrateur de deuxième grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2454 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Administrateur de deuxième grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :

- Al alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;

Vu la décision du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts relative à la nomination du jury n° 3309 en date du 12 Juin 2019 ;

Vu le procès verbal des délibérations du jury sur les résultats finaux de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Administrateur de deuxième grade.

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés définitivement admis à l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Administrateur de deuxième grade, organisé, **le 16 Juin 2019**, est arrêtée comme suit :

NOM ET PRENOM, EFFECTIF (Sept ; 04)

EL YAZAMI ADLI HANAA

NAJIB MUSTAPHA

HABACHI ELMOSTAFA

EL FAYJA NAZHA

Rabat, le

9 JUIL 2019

Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR